

Nous sommes convaincus que la performance économique et l'engagement en faveur des droits humains et du bien-être social sont indissociables. La politique sociale et des droits humains de **STOPPIL** est le reflet de notre volonté de construire une entreprise plus juste et plus durable pour nos collaborateurs, nos partenaires et les communautés locales.

STOPPIL respecte et s'efforce de faire respecter les droits fondamentaux de l'Homme à l'ensemble de sa chaine de valeur. Ces droits sont basés sur les textes de référence que sont la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Charte internationale des Droits de l'Homme de l'ONU et les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

Cette politique s'applique à l'ensemble des employés de STOPPIL, ainsi qu'à nos partenaires.

Nos engagements

Envers nos salariés

- Assurer la santé, la sécurité et le bien-être de chaque employé
- Proposer des rémunérations toujours supérieures au minimum légal quels que soient les emplois
- Respecter l'égalité homme-femme
- Respecter l'équilibre vie professionnelle vie personnelle
- Assurer une formation continue de nos collaborateurs

En faveur des Droits de l'Homme

- Interdire le recours au travail forcé et au travail des enfants
- Refuser toute discrimination ou tout harcèlement fondés sur le sexe, la race, la religion, l'âge, le handicap.

Nos objectifs 2025

- Aucun accident sur le lieu de travail
- Former 5 nouveaux salariés aux premiers secours (SST)
- Augmenter de 10 % le nombre total d'heures de formation par rapport à 2024
- Accueillir des stagiaires en formation initiale ou en reconversion et des apprentis

La Direction est en charge d'élaborer la politique sociale et des droits humains. Elle met en place les outils qui permettront d'atteindre les objectifs qu'elle a fixés.

Cette politique est mise à jour régulièrement par les Dirigeants et est communiquée aux parties prenantes.

Chanteloup-en-Brie, le 2 septembre 2025

Jean Domingues co-dirigeant

Stéphane Chiry co-dirigeant

